

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT (C.É.) DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD,
TENUE À L'ÉCOLE,
Le 23 JANVIER 2017, À 19 h**

Étaient présents :

Monsieur Maxime Dupré, directeur	Madame Marie-Andrée Haeck, parent
Madame Marie-Pierre Décoste, tech. SDG	Monsieur Patrick Lavallée, parent
Madame Joanie Côté, secrétaire	Madame Cybel Dubuc, présidente
Madame Nathalie Desjardins, enseignante	Madame Geneviève Séguin, parent
Madame Vanessa F. Boyer, enseignante	Madame Marianne Van Winden, parent
Monsieur Gaétan Boulerice, membre de la communauté	
Monsieur François Janelle, directeur général adjoint	
Monsieur Stéphane Bessette, commissaire	

Public : Monsieur Alain Dumouchel, parent
Madame Brigitte Surprenant, parent

Étaient absents :

Secrétaire : Madame Joanie Côté, secrétaire d'école

1. Mot de bienvenue

Cybel et Maxime nous souhaitent la bienvenue. Cybel demande à ce qu'on passe au point 6.1 en premier pour donner la chance à M. Janelle de nous faire sa présentation sur notre capacité d'accueil pour l'an prochain.

2. Désignation d'une secrétaire

Toutes les personnes présentes s'entendent pour nommer la secrétaire d'école comme secrétaire du C.É.

3. Vérification des présences et du quorum

Toutes les personnes sont présentes.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cybel nous fait la lecture de l'ordre du jour. Nous ajouterons l'activité parascolaire du karaté.

5. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.
Marie-Andrée Haeck adopte le procès-verbal.

CE16/17-19 Adopté à l'unanimité

6. Dossiers menant à une prise de décision

6.1 Capacité d'accueil de notre école pour 2017-2018

Monsieur Janelle nous présente la clientèle prévisionnelle pour l'année scolaire 2017-2018. Nous sommes toujours en manque de 2 locaux pour l'an prochain et il y a possibilité d'effectuer des transferts administratifs d'élèves. Les membres du conseil s'entendent pour poursuivre le transfert des groupes de maternelle à l'école St-Patrice pour l'an prochain.

CE16/17-20 Adopté à l'unanimité

6.2 Budget révisé de l'établissement

Maxime présente le budget révisé de l'établissement. Maxime mentionne que les budgets AGIR et IEPS seront utilisés pour un ajout d'heures en éducation spécialisée, pour des libérations d'enseignants pour l'élaboration de différents projets et pour la mise en place d'une communauté d'apprentissage professionnelle.

CE16/17-21 Adopté à l'unanimité

6.3 Sorties et activités éducatives

La sortie au théâtre pour le 2^e et 3^e cycle sera en mars prochain.

Marie-Pierre informe que la sortie du 30 janvier aura finalement lieu, il y avait eu un malentendu avec les autres écoles.

Les membres sont en accord.

CE16/17-22 Adopté à l'unanimité

6.4 Levées de fonds 2016-2017

Nous recevons des interrogations concernant le souper spaghetti et nous répondons aux questions.

Nous parlons de la collecte des canettes et des bouteilles. Cybel demande qui sera bénévole et quels coins du village seront faits par ceux-ci.

Patrick Lavallée propose de faire son coin (rang des Sloans), Geneviève Séguin se propose également pour faire le territoire près de la garderie. Cybel fera son rang (de l'Église). L'entrepôt sera encore chez les Bombardier. Les gens doivent communiquer avec Nancy Tremblay pour concrétiser le tout.

CE16/17-23 Adopté à l'unanimité

6.5 Semaine des enseignants du 6 au 10 février

Chut c'est un secret !

CE16/17-24 Adopté à l'unanimité

7. Dossier d'information

7.1 Critère d'inscription 2017-2018

Maxime présente un document et invite les membres à aller le lire sur le portail.

7.2 Mot du représentant de parents

La soirée des bénévoles aura lieu bientôt, il faudrait trouver notre bénévole de l'année.

Beaucoup de demandes concernant les TIC à la maison. Les parents ont des inquiétudes et aimeraient avoir des formations à ce sujet.

7.3 Correspondance

Aucune correspondance

7.4 Dépôt de documents

Aucun

8. Autres sujets

8.1 Activités midi

Les enfants trouvent qu'ils n'ont pas le temps de manger le midi, mais nous rassurons les parents que les enfants ont plus de 20 minutes pour manger. La perception des enfants est parfois différente de la réalité.

9. Période de questions du public

Aucune question.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 30.

Maxime Dupré
Directeur

Cybel Dubuc
Présidente